

« Dithyrambes recitez à la pompe du bouc de E. Jodelle » nous apprend que Nicolas Vergèce assistait à cette fête champêtre :

Mais qui sont ces enthrsez,
Herissez
De cent feuilles de lierre,
Qui font rebondir la terre
De leurs piés, et de la teste
A ce bouc font si grand'feste?...

Tout forcené à leur bruit je fremy;
J'entrevoiy Baif et Remy,
Colet, Janvier, et VERGESSE et le Conte,
Paschal, Muret, et Ronsard qui monte
Dessus le bouc, qui de son gré
Marche, à fin d'estre sacré
Aux piés immortels de Jodelle¹.

En 1564, Nicolas Vergèce collabora au recueil d'épithaphes consacrées à la mémoire du comte Charles de Cossé-Brissac, maréchal de France². On y trouve cinq pièces de lui : 1° Quatre distiques latins à l'adresse du comte de Cossé-Brissac, fils du défunt, signés : N. V. G. C. (= *Nicolaus Vergetius Græcus Cretensis*); 2° Quatre pièces latines à la louange du maréchal, signées ainsi : Ni. Ver. G. C. (= *Nicolaus Vergetius Græcus Cretensis*).

L'année suivante, 1565, il collabora avec Dorat, Lambin, Passerat, Rohsard et plusieurs autres au *Tombeau* d'Adrien Turnèbe³. La part qu'il prit à ce recueil consiste en une pièce de vers latins adressée à Ronsard⁴. De Thou, parlant dans son *Histoire* de la mort de Turnèbe, dit que plusieurs

1. Voy. *Œuvres de Ronsard* (édition de Prosper Blanchemain), t. VI, pp. 377, 378, 381, 382.

2. ÉPITHAPHES SUR LE TRESPAS DV FEV MESSIRE CHARLES DE COSSÉ, COMTE DE BRISSAC, Mareschal de France, par diuers auteurs, tant en Grec, Latin, François, qu'en Italien. A PARIS, De l'Imprimerie de Thomas Richard, à la Bible d'or, devant le College de Reims. 1564. — In-4° de 8 ff. non chiffrés, divisés en 2 cahiers signés A-B. Marque de l'imprimeur sur le titre (Voy. *Catalogue des livres du baron J. de Rothschild*, Paris, 1884, in-8°, tome I, n° 813).

3. ADRIANI TVRNEBI, REGII PHILOSOPHIE PROFESSORIS CLARISSIMI TVMVLVS, A Doctis quibusdam viris, à Græco, Latino, & Gallico carmine excitatus. PARISIIS. Apud Federicum Morellum, in vico Bellouaco, ad urbanam Morum. M.D.LXV. — In-4° de 10 ff. non chiffrés, divisés en trois cahiers signés A, B, C, et dont les deux premiers de 4 ff. chacun et le troisième de 2 ff. seulement. Marque de l'imprimeur sur le titre. [Bibliothèque Mazarine, n° 18774.]

4. Elle occupe le f. 9 (r° et v°) de la plaquette mentionnée dans la note précédente, et nous l'avons reproduite à l'appendice du tome II, pp. 405-406.

